



 www.nyons.com

# Nyons infos

Le magazine de la Ville



**“Nyons en Fêtes”**  
du 5 décembre au 1<sup>er</sup> janvier 2026 !

**Inauguration des illuminations**  
Vendredi 5 décembre à 18h

- > **Page 3** > Raccorder mon habitation au réseau public pluvial
- > **Page 4** > Que deviennent nos déchets ?
- > **Page 5** > Sécurité routière : les derniers aménagements
- > **Page 6** > Les acteurs du monde judiciaire à Nyons
- > **Page 9** > Rencontre avec les bénévoles du Panier Solidaire
- > **Page 12** > Une Ombre vorace

Bienvenue  
à Nyons

## L'agenda des sorties

### Citoyenneté / solidarité

- **Le 10 décembre** > Conseil Municipal à l'Hôtel de ville
- **Jusqu'au 20 décembre** > **TÉLÉTHON 2025** : avec tombola, animations sportives et musicales, tournoi de bridge, cochonnailles et bar à huîtres, vente de gâteaux, video live streaming, etc.
- **Le 9 janvier** > Vœux du Maire à la population à la Maison de Pays.
- **Le 10 janvier** > Ciné séniors organisé par le CCAS.

### Culture vivante

- **FESTIVAL CONTES ET RENCONTRES** jusqu'au 14 décembre
- **CONFÉRENCES DE L'UNTL :**
  - > «Les messagers de l'ombre» le 3/12, «Regard sur le cinéma allemand» le 4/12, «Les journalistes dans la tourmente» le 10/12, «Les neurosciences» le 15/12, «La libération de la Provence» le 17/12, «La géologie du bassin rhodanien» le 5/01, «Le patrimoine industriel drômois» le 15/01, «La géologie des Baronnie» le 19/01, «Le grand roman de la Terre» le 29/01.
- **NYONS EN SCENE :**
  - > Spectacle de mentalisme théâtralisé «Les soirées fantastiques de la «Belle Époque»» le 19/12 à la Maison de Pays
  - > Solo de clown burlesque «Nickel Nicole» le 27/12 à 15h place du Dr Bourdongle
  - > «Concert de l'An» donné par Farida Khellaf et Rebecca Chaillot le 1<sup>er</sup>/01 à l'Église Saint Vincent
  - > «Une ombre vorace» (théâtre) le 13/01 à la Maison de Pays (cf page 12)
  - > «Jules et Marcel» (théâtre) le 31/01 à la Maison de Pays

### Fêtes & foires

- **Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier** > **NYONS EN FÊTES :**
  - > Lancement des illuminations de Noël le 5/12,
  - > Concerts : Chœur de chambre ukrainien «Sophia» le 11/12, concert de l'Avent le 14/12, concert de Noël du trio Vocabilis le 21/12...
  - > Fête de l'Olive piquée & des vins du terroir le 20/12,
  - > Après-midi de Noël de la mairie le 20/12,
  - > Ciné-goûter de Noël, réveillon du Jour de l'An du Comité des Fêtes et des loisirs, spectacles... et de nombreuses animations festives !

Toutes les sorties sur [www.nyons.com](http://www.nyons.com)



## L'édito

La dynamique culturelle à Nyons est une réalité ; de nombreuses associations permettent la mise en place d'évènements de grande qualité tout au long de l'année (concerts, expositions, conférences, etc.). Nous devons les en remercier.

La commune possède également des équipements permettant une grande ouverture culturelle :

- Salle de spectacle de la Maison de Pays avec les programmations, notamment, de « Nyons en scène »,
- Médiathèque départementale permettant de développer l'accès de toutes et tous à la lecture publique,
- Préau des Arts, Espace Roumanille, théâtre de l'Électron Libre...

Et nous sommes fiers et heureux de pouvoir compter sur le cinéma l'Arlequin, classé « Art et essai », qui bénéficie d'une programmation riche, variée, avec de nombreuses séances, grâce au professionnalisme et à l'engagement sans faille de sa propriétaire et de ses équipes.

Le cinéma connaît des temps difficiles au niveau national comme au niveau local. Aussi, j'invite chacune et chacun d'entre vous à se mobiliser et à aller au cinéma voir un bon film, avec ses proches, ses amis. Une sortie au cinéma c'est toujours un agréable moment, un temps d'échange et de rencontre. C'est aussi conforter et soutenir notre cinéma dans une époque où le numérique et les réseaux sociaux s'imposent.

Merci d'avance pour votre concours et votre solidarité.

Allons au cinéma !

Pierre COMBES  
Maire de Nyons

Directeur de publication > Pierre Combes. Directeur de la rédaction > Didier Rousselle. Réalisation du journal > Service communication de la ville de Nyons. Maquette > Com é Créa (Saint-Paul-3-Châteaux). Impression > Imprimerie Fombon (Aubenas - n° d'agrément PEFC 10-31-2893). Régie publicitaire > AF Communication (Montélimar). Couverture > Spectacle «Stradivarius» de la cie Dare d'art & La Coupole, le 27 décembre 2024 dans le cadre de «Nyons en Fêtes». Photo : Service communication de la Ville de Nyons. Ce numéro est tiré à 5 000 exemplaires.



# Vie Publique

## Raccorder mon habitation au réseau public pluvial

**Afin d'éviter la surcharge du réseau d'assainissement et limiter les inondations en cas d'épisodes pluvieux intenses, la mairie invite les propriétaires de Nyons à procéder au raccordement de leurs habitations au réseau public pluvial.**

La mairie a entrepris il y a de nombreuses années, un programme important de gestion des eaux de pluie afin de les déconnecter du réseau d'assainissement. Elle a, entre autres, mis en place en 2025 des puits d'infiltration dans le quartier de la Mochatte, ainsi qu'un bassin de rétention au square des Oliviers (avenue Henri Rochier). Ce dernier permet de stocker temporairement les eaux pluviales avant leur infiltration dans le sol.

Pour évacuer efficacement les eaux de pluie, il convient également d'éviter la saturation du réseau d'assainissement lors des « épisodes cévenols ». Pour cela, l'ensemble des Nyonsais

concernés sont invités à **mettre en conformité leurs installations d'évacuation des eaux pluviales** !

Lorsque le réseau public d'eaux pluviales est installé à proximité de votre habitation, il est interdit de raccorder les eaux de pluie issues de votre propriété au réseau d'assainissement collectif.

N'hésitez pas à contacter Véolia Nyons (09 69 32 34 58) pour vérifier la conformité de votre installation et procéder, si nécessaire, aux travaux adéquats.

**Des solutions individuelles existent** aussi pour gérer les eaux pluviales directement chez vous. C'est le cas de la récupération des eaux de pluie en provenance des toitures. Elle peut vous servir à divers usages extérieurs comme



*Bassin de recharge du square des Oliviers*

l'arrosage de votre jardin ou le nettoyage de vos véhicules et permet de réduire votre facture d'eau.

Si le sol de votre parcelle est suffisamment perméable, vous pouvez aussi infiltrer les eaux provenant des toitures par l'intermédiaire d'un puisard. Il doit être spécifiquement conçu pour évacuer ces eaux en profondeur.



**NYONS**  
24h/24-7j/7  
04 75 26 46 04  
onnys-nyons.fr

**Pompes Funèbres - Marbrerie**  
Nicolas AUMAGE - Bastien BOURGEAUD - Stéphane BLACKETT - Elodie SCHIAVO



**SUPER U**  
Nyons

Des services qui facilitent la vie !

- Laverie
- Drive
- Location
- Carburant

04 75 26 01 21  
Du lundi au samedi : 8h30 - 19h30  
Le dimanche : 9h - 12h30

Vinted Go b:bot  
Commerçants autrement

# > Ville Durable

UN ATELIER ÉCOPARENTALITÉ est proposé par le CEDER le mardi 9 décembre à 10h à la Maison des Possibles (16-18 rue Pierre Toesca) sur le thème de la préservation de l'eau avec un quiz pour apprendre en s'amusant tout un tas de choses sur l'eau qui coule à notre robinet. Participation libre aux frais et inscription au 04 75 26 47 31.



## Que deviennent nos déchets ?

Le Syndicat des Portes de Provence (SYPP) vous invite régulièrement à venir découvrir ses infrastructures innovantes : **Métrapolis (centre de tri) et Syproval (centre de préparation de combustible)** pour mieux comprendre ce que deviennent nos déchets.

Ces visites pédagogiques gratuites sont destinées aux adultes et enfants à partir de 9 ans.

En immersion, elles permettent de se rendre compte du travail réalisé et de l'importance du premier geste de tri qui est fait à la maison.

Depuis 2016, le SYPP mène une réflexion pour limiter les déchets enfouis et favoriser le recyclage. C'est dans cette optique qu'il a lancé puis signé en 2020 une délégation de service public permettant la construction et l'exploitation de Syproval (à Malataverne), un centre de Combustibles Solides de Récupération (CSR). Sa capacité de

traitement annuel est de 110000 tonnes d'ordures ménagères, d'encombrants et de déchets d'activités économiques.

Un parcours de visite piéton, des salles pédagogiques et un Escape Game vous permettront de comprendre le fonctionnement de cette usine de traitement des déchets. Prévoir 2h30 de visite.

La découverte de Métrapolis (à Portes-lès-Valence) combine espace pédagogique dédié et scénographié, ainsi qu'une immersion dans l'usine depuis une passerelle piétonne cheminant au cœur du process. Il faudra compter environ 1h30 !

### Les visites se font sur inscription.

Chaussures fermées et plates obligatoires. Plusieurs sessions seront proposées en 2026. Renseignements auprès du SYPP au 04 75 00 25 35 ou par mail à [contact@sypp.fr](mailto:contact@sypp.fr).

Visite technique et espace pédagogique à Métrapolis. Photos : SYPP



En 5 minutes, vos courses à prix Intermarché dans votre coffre !



Ouvert de 8h30 à 19h30  
Non stop du lundi au samedi  
Dimanche matin de 8h30 à 12h30  
Nyons  
Tél. : 04 75 26 19 68  
31 avenue de Verzierot



## TAXI DES AMANDIERS

Communes de stationnement :  
NYONS - SAINT MAURICE SUR EYGUES

### Marie & Lucie BOUZIGUES

Transports médicaux  
Transports Professionnels  
Tourisme, Gares, Aéroports

Mère & Fille à votre service  
☎ 06 19 01 75 54

# Sécurité routière les derniers aménagements

Pour réduire les risques d'accidents et améliorer la cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons à Nyons, la mairie déploie actuellement une série de mesures de sécurité. Zoom sur le plan d'action !

Le Centre Technique Municipal, en collaboration avec la Police Municipale, a procédé à une série de travaux et d'aménagements :

- **La création d'une signalisation routière horizontale** qui regroupe tous les marquages au sol. Des «zones 30 km/h» seront notamment ajoutées à proximité des écoles, de la cité scolaire, promenade de la Digue...

Des pictogrammes «vélo» seront apposés dans plusieurs rues, autorisant les cyclistes à circuler à contresens des voitures, conformément au code de la route. Une reprise des lignes axiales est également prévue afin de supprimer les incohérences existantes.

- **De nombreux passages piétons vont être créés**, rues du 4 septembre, Gambetta, Madier Montjau, Émile Lisbonne, Adrien Bertrand, Clair Tisseur, des Oliviers. L'objectif : permettre d'assurer un cheminement piéton continu et sécurisé sur les avenues Henri Rochier et



Paul Laurens.

- **Les panneaux de signalisation vont être repris** dans le centre-ville pour une meilleure lisibilité. Certains seront supprimés ou déplacés et leurs hauteurs ajustées.

- **Les quatre radars pédagogiques de la ville vont être révisés** et remis en bon état de fonctionnement.

- **Une zone de rencontre** va être créée dans le centre historique. Cet espace est dédié à la circulation de tous les usagers (piétons, cyclistes et véhicules) avec une vitesse limitée à 20 km/h. Les piétons sont prioritaires et peuvent circuler sur la chaussée, à condition de ne pas s'y arrêter et les cyclistes doivent respecter le sens de circulation.

- **La suppression de places de parking situées en amont des passages piétons** fera l'objet d'une étude en 2026. Il s'agit de mettre en application la législation qui impose aux communes d'améliorer la visibilité des automobilistes au niveau des passages piétons.

**Weldom**  
ensemble c'est mieux

le plaisir de Bricoler le plaisir de Décorer le plaisir de Jardiner

Route de Montélimar - C.C Les Oliviers - NYONS  
Tél. 04 75 28 17 68

**biocoop**  
LA BIO NOUS RASSEMBLE

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h15  
et de 14h30 à 19h00.

ZA les Laurons 26110 Nyons - Tél. 04 75 27 48 69  
[www.biocoop.fr](http://www.biocoop.fr)

# Le dossier

## ➤ Les acteurs du monde judiciaire à Nyons

**De nombreux acteurs, professionnels ou non, participent quotidiennement au fonctionnement de la Justice en France. Tous n'ont pas le même statut (fonctionnaires de l'État, auxiliaires de justice...), mais l'exercice de leurs professions est encadré par la loi. À Nyons plusieurs d'entre eux proposent leurs services.**

**Le Tribunal Judiciaire** (ancien Tribunal de Grande Instance) dont dépend la ville de Nyons, est le Tribunal Judiciaire de Valence. Il est compétent pour traiter une large gamme de litiges civils ainsi que certaines affaires pénales moins graves. Il assure la justice au niveau local en appliquant le droit et en protégeant les droits et libertés de chacun. **Le Tribunal de proximité** (ancien Tribunal d'Instance) de Montélimar, traite quant à lui la plupart des petits litiges civils de la vie quotidienne. **D'autres acteurs du système judiciaire sont représentés au niveau communal :**

### Les élus

Parmi les pouvoirs qui leur sont conférés, le maire et ses adjoints sont officiers de police judiciaire. Dans le cadre de l'exercice de leurs prérogatives, en lien avec le procureur de la République territorialement compétent, le maire peut notamment :

- Effectuer des rappels à l'ordre pour des faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la

sécurité ou à la salubrité publiques (conflits de voisinage, incivilités commises par des mineurs...);

- Réaliser des transactions municipales pour des faits ayant causé un préjudice à la commune et ne nécessitant pas d'acte d'enquête (dégradations ou destructions de biens communaux, abandon de déchets...);
- Présider le conseil des droits et devoirs des familles.

Les élus œuvrent en étroite collaboration avec les agents de la Police Municipale en leur qualité d'agents de police judiciaire adjoints.

### Les avocats

L'ordre des avocats du barreau de la Drôme organise depuis de nombreuses années des consultations juridiques gratuites. Des permanences sont assurées à Nyons par les avocats du barreau de Valence. Ces consultations générales visent toute situation et discipline du droit : famille, licenciement, logement, crédit, consommation, administration, travail, question civile ou pénale,

etc.... L'avocat est présent pour vous informer sur vos droits et pour vous orienter le cas échéant vers le spécialiste qui saura vous donner les conseils les plus appropriés à votre situation.

*>> Le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois (sauf juillet et août) de 9h à 12h, sans rendez-vous, à la Mairie.*

À Nyons, il existe plusieurs cabinets d'avocats inscrits au barreau de la Drôme :

- Lolong & Pollard
- Me Nathalie Dubourg Couston



## Les conciliateurs de justice

La Maison des Services Publics, située place Jacques Martin Deydier accueille Messieurs Michel Rivier et Philippe Marzolf nommés conciliateurs de justice.

Ils exercent leurs fonctions dans le ressort du tribunal de proximité de Montélimar. Ces auxiliaires de justice bénévoles et assermentés trouvent des solutions amiables aux différends entre plusieurs parties.

Ils ne sont toutefois pas compétents pour intervenir en matière pénale ou familiale ni en cas de litige avec l'État ou un organisme public. Le recours aux conciliateurs de justice est gratuit.

Depuis 2020, la conciliation est devenue obligatoire avant une éventuelle saisine du tribunal judiciaire. Cette obligation est applicable pour tout litige inférieur à 5000 € (cf. Nyons Infos 164).

>> *Permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois de 9h à 12h et les autres mardis sur rendez-vous au 04 75 26 48 69 à la Maison des Services Publics.*



## Les magistrats du tribunal judiciaire et autres agents publics de justice

**Le délégué du procureur** a pour mission de mettre en œuvre, à la demande et sous le contrôle du parquet, les mesures alternatives aux poursuites pénales pour les infractions de faible gravité : rappel à la loi, médiation pénale, mesure de réparation...



La Maison des Services Publics, place J. M. Deydier, accueille plusieurs acteurs de la justice à Nyons.

**Philippe MARZOLF et Michel RIVIER**

“ Notre fonction de conciliateur de justice nous amène à pratiquer une écoute active des personnes qui ont recours à nos services. Nous essayons de recréer du lien et d’instaurer un dialogue entre les parties pour qu’elles trouvent un terrain d’entente. Beaucoup de différends sont réglés par téléphone et il est désormais possible d’utiliser la visio-conférence pour discuter avec les personnes éloignées.

La plupart des différends qui nous sont rapportés concernent des problèmes de voisinage (nuisances sonores, bornage, droit de passage...), des problèmes entre propriétaires et locataires ou des problèmes d’achat sur Internet. Dans 60% des cas traités à Nyons un accord est finalement trouvé !

Le respect d’autrui et l’acceptation des différences sont les conditions essentielles pour vivre en bonne entente. En cas de litige, il est donc important d’essayer de se mettre à la place des autres et de faire preuve de tolérance.

Nous restons bien sûr à votre disposition en cas de besoin ! Pour gagner du temps, vous pouvez préparer la conciliation en rassemblant les documents utiles et en réalisant un aide-mémoire synthétique des faits. ”



**MM. MARZOLF et RIVIER**  
Conciliateurs de justice à Nyons

>> Sur convocation le vendredi à la Maison des Services Publics. Contact au 04 75 75 49 49 (TJ de Valence)

### Le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)

assure le contrôle et le suivi des personnes placées sous-main de justice. Afin de prévenir la récidive et de favoriser la réinsertion des personnes condamnées, il concourt à l'individualisation des peines privatives de liberté et à la préparation des décisions de justice à caractère pénal.

### ZOOM SUR LES JURÉS D'ASSISES

Vous êtes un citoyen français inscrit sur les listes électorales ? Vous pouvez être tiré au sort pour être juré devant la cour d'assises. En tant que juré d'assises, vous participez, aux côtés des magistrats professionnels, au procès des personnes accusées de crimes. Si vous êtes sélectionné pour être juré, vous devez respecter certaines obligations et vous avez le droit à des indemnités. Il arrive que des Nyonsais soient tirés au sort pour participer à des procès !

>> Les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundi du mois, de 9h à 17h30, le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois, de 13h à 17h30 et le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 9h à 17h30 à la Maison des Services Publics

Le Défenseur des droits est une autorité administrative indépendante. Il a pour mission de défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et de permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès à la justice. Toute personne physique (un individu) ou toute personne morale (une société, une association...) peut le saisir directement et gratuitement.

>> Le 3<sup>e</sup> mercredi du mois à la Sous-Préfecture. Contact : 06 46 45 38 09 (Olivier Gros)

### Les notaires

Le notaire est un officier public et ministériel chargé de l'élaboration, de l'authentification et de la conservation d'actes ayant une force juridique particulière (contrat de mariage, testament...) et les conserve pendant plusieurs années. Dans certains cas, l'assistance d'un notaire est obligatoire. Chaque intervention du notaire entraîne des frais à la charge des clients. Il existe plusieurs offices notariaux à Nyons :

- APCG Notaires - Me Antoine Papas & Me Clémentine Gras
- Me Nathalie Ripert

### Les associations partenaires

Certaines associations sont des partenaires indispensables au bon fonctionnement de la justice. Elles interviennent dans de nombreux domaines : aide aux démarches administratives et judiciaires, soutien aux victimes, information sur les droits, soutien psychologique, aide à la réinsertion des personnes condamnées, etc. À Nyons, la Maison des Services Publics en héberge plusieurs :

- Le CLCV, Association nationale de défense des consommateurs et usagers ;
  - Le CIDFF, Aide juridique - Centre d'information sur les droits des femmes et des familles ;
  - REMAID, Aide aux victimes ;
  - UFC Que Choisir ;
  - Le Planning Familial - Groupe Local de Nyons ;
  - Les Unions locales CGT et CFDT.
- Par ailleurs, l'association « Le Trait d'Union », agréée par l'Aide Sociale à l'Enfance et le Ministère de la Justice, accueille des jeunes en difficultés.



**SANISPHERE** Toilettes publiques  
Au service du soulagement durable éco-responsables depuis 1991

04 75 26 10 44 | www.sanisphere.fr

ZA du Grand Tilleul, 154 allée des Rassades 26110 NYONS

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



**Régie Publicitaire**  
04 75 51 88 40  
Fax 04 75 53 75 65  
info@afcommunication.com

**SIÈGE SOCIAL**  
10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau - 26200 MONTÉLIMAR

**Bureaux secondaires** : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

www.afcommunication.com





Pour contacter le CCAS :  
04 75 26 50 27 / ccas@nyons.com



Le CCAS est situé à l'Hôtel de Ville et est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sur rendez-vous.



## Les bénévoles du Panier Solidaire

**Le Panier Solidaire est un service proposé par le Centre Communal d'Action Sociale. Il a pour objectif d'aider les personnes temporairement dans le besoin et habitant Nyons ou une commune aux alentours, ayant signé une convention avec le CCAS de Nyons.**



Pascale, Cathy et Samia font partie de l'équipe du Panier Solidaire

Alain, Aziza, Chantal, Claudine, Françoise, Gilles, Jérôme, Marie, Marie-Laure, Olivier, Pascale, Samia et Yvette : ces treize bénévoles forment l'âme du Panier Solidaire, installé dans un local municipal entre la Poste et la Maison des Associations Georges Girard.

Créé en 2008, ce service ne pourrait exister sans leur investissement, qui vient compléter l'action du CCAS. Celui-ci réunit Jorge Ribeiro, Florence Gavarin, Cathy Mondon, Valentin Bianchi et Quentin Daunay, sous la coordination de Marie-Christine Laurent, adjointe chargée des Affaires sociales, du Logement et des Solidarités.

Le Panier Solidaire a pour vocation de faciliter l'accès à des produits alimentaires et d'hygiène, de favoriser un meilleur équilibre alimentaire et de maintenir le lien social. Ce service social est principalement alimenté par la Banque Alimentaire, subventionnée par la mairie.

Des collectes régulières sont également organisées dans les grandes surfaces de Nyons, tandis que des dons d'habitants, d'associations et de producteurs locaux viennent compléter les rayons : parmi eux, le collectif «La Biasse Paysanne» ou encore les boulangeries de Venterol et «De la Terre au Pain» à Nyons. Chaque mardi après-midi, les bénévoles réceptionnent les produits livrés par la Banque Alimentaire Drôme Ardèche basée

à Valence. Ils assurent ensuite le stockage et la mise en rayon, avant la distribution hebdomadaire du mercredi. Le local ferme ses portes durant le mois d'août, période pendant laquelle le CCAS assure néanmoins la distribution de colis alimentaires d'urgence composés de produits secs.

Le Panier Solidaire s'adresse aux habitants de Nyons et des communes partenaires du CCAS (Aubres, Châteauneuf-de-Bordette, Condorcet, Mirabel-aux-Baronnies, Sahune, Sainte-Jalle, Venterol et Vinsobres) rencontrant des difficultés financières temporaires. Les bénéficiaires obtiennent une carte d'accès sur critères sociaux, leur permettant de profiter du service. Selon Pascale, bénévole, la demande ne fait qu'augmenter :

« Le contexte économique difficile a généré une forte hausse des demandes d'aide sociale ces dernières années. Aujourd'hui entre 40 et 50 familles font appel au Panier Solidaire. N'hésitez pas à venir vers nous pour une aide ponctuelle et si vous le pouvez, contribuez lors des collectes. Même les petits dons comptent. »

À l'approche de Noël, le CCAS offre aux bénéficiaires une volaille, une bûche ou une boîte de chocolats, pour que chacun puisse célébrer les fêtes dans la dignité. Le Panier Solidaire participe également à l'opération «Lettres de Noël solidaires» du Centre social Le Carrefour des Habitants du Nyonsais : chacun est invité à écrire une phrase ou deux de jolies intentions à destination d'un enfant, d'une femme ou d'un homme (au choix). Car, aussi modeste soit-elle, une attention sincère reste la plus belle incarnation de l'esprit de Noël : tendre la main à ceux qui en ont besoin.



## Baronnies HandiSport 26

“ L'association BARONNIES HANDISPORT 26 a été créée le 23 septembre 2025, lors de l'assemblée générale constitutive qui a réuni 29 personnes dont le Vice-Président du comité Handisport Valence Marc Fouard.

Son but est d'organiser, promouvoir, développer les activités physiques et sportives pour les personnes présentant une déficience motrice, visuelle ou auditive et de favoriser leur inclusion. Elle est affiliée à la Fédération Française HANDISPORT et au Comité Départemental HANDISPORT de la Drôme.

La première action concrète concerne la pratique du Fauteuil Tout Terrain Électrique QUADRIX WATS acquis grâce :

- à une mobilisation des partenaires pour le financement : LYON'S club, Mairie de NYONS, la POSTE, Carrefour des habitants, Handisport Valence...

- à l'action de bénévoles dont Christophe TRACOL et Laurent PELOUX qui a réalisé le défi Ventoux et participé

> Textes édités in extenso et sans retouche.

à la course des triporteurs de Paris. Manifestations qui ont permis de recueillir de nombreux dons.

Le Fauteuil Tout Terrain Electrique, hébergé par le Camp de Base/eCyclo, a été présenté lors de la journée du 17 octobre «Le mois bleu» sur les mobilités seniors et +. Une première sortie en partenariat avec le club VTT de St Ferreol 30 pas a eu lieu le 19 octobre.

D'autres projets et partenariats sont en cours :

- Sorties VTT FTTE et swincar biplace prêté par Handisport Valence,
- participation aux jeux de l'avenir 2026 sur Valence,
- sorties marches avec «Joelette» chaise à porteur équipée d'une roue... ”

Pour tout renseignements contacter par SMS :  
Laurent PELOUX  
Président : 06 30 84 05 69  
Christophe TRACOL  
Vice Président : 06 75 24 86 09  
ou par mail :  
bhandisport26@gmail.com



## Geste citoyen

### Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

Pour pouvoir voter aux prochaines élections (élections municipales des 15 et 22 mars 2026), il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin. **Vous pouvez vous inscrire :**

- En ligne sur [www.service-public.gouv.fr](http://www.service-public.gouv.fr)
- En mairie de Nyons (jusqu'au 6 février 2026)
- Par courrier

À noter qu'un français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales en utilisant le téléservice proposé sur [www.service-public.gouv.fr](http://www.service-public.gouv.fr) Renseignements auprès du Service Population et État Civil de Nyons au 04 75 26 50 26.





### Le saviez-vous >>>

Le CPSTI (Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants) et l'Urssaf Rhône-Alpes se mobilisent pour aider les travailleurs indépendants victimes de catastrophes et d'intempéries. Cette aide financière d'urgence peut être demandée par tout travailleur indépendant en activité. Elle permet de répondre aux besoins immédiats des sinistrés dès lors que la demande intervient dans les 4 semaines suivant l'événement. N'hésitez pas à remplir le formulaire d'aide en ligne ! Une notification vous sera adressée dès que le CPSTI aura pris une décision.

>> Plus d'informations sur [secu-independants.fr](http://secu-independants.fr) (rubrique «Aide d'urgence CPSTI»)



## Se prémunir contre les intoxications au monoxyde de Carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux ! Pour prévenir les intoxications, pensez à faire systématiquement **vérifier et entretenir vos installations de chauffage** par un professionnel qualifié avant chaque hiver. Ne vous chauffez pas avec des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, barbecue...). En cas d'intoxication, les symptômes sont des maux de tête et l'envie de vomir. Dans ce cas, ouvrez fenêtres et portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous et appelez les secours !



## Nyons pratique

### Le monument aux morts «avant / après»



Le monument aux morts de la place de la République a retrouvé une nouvelle jeunesse grâce au beau travail de restauration réalisé par l'Atelier Jean-Loup Bouvier (Les Angles). Le chantier a notamment permis de nettoyer le monument, consolider les fissures, remplacer des anciens goujons oxydés, rejoindre et renforcer l'édifice.



## état civil

### Décès



- CHASTEL Paule, Fernande épouse COLOMBET le 04/10
- BOISSY Michel, Guy le 08/10
- VERGES Claude, René, Paul le 10/10
- BACHIR Janine, Carmen épouse ODET le 11/10
- WEISS Gérard, André le 14/10
- CHEVALLET Jean-Noël, Henri, Benoit le 15/10
- LOUVET Pierre, François, Florentin le 15/10
- MAZON Yvette, Mireille, Yolande veuve PEREIRA DE PASSOS le 16/10
- GUILLON Madeleine, Denise, Adéline le 16/10
- LEPEUT Patrick le 17/10
- MARC Robert, Raymond, Louis le 19/10
- CHANON Philippe, Jean-Charles le 19/10
- RUIZ Josette, Raymonde, Marie le 20/10
- COURTIAL Jacques, André le 24/10
- MONTOYA Joseline épouse RODRIGUEZ le 26/10
- GÉRALD Juliette, Albertine, Hélène veuve SAUVIGNÉ le 01/11

### Naissance

- KANEKO Alizée, June le 15/10

✓ LE DICTON  
DE VALLY

**Aquéli que se plagnon lou mai, soun aquéli que plagnon degun.**

*Ceux qui se plaignent le plus, sont ceux qui ne plaignent personne.*

# Une Ombre vorace

**Création itinérante du Festival d'Avignon 2024, la pièce met en jeu la rencontre et les cheminements de l'alpiniste Jean Vidal et de l'acteur Michel Roux, qui va jouer son rôle dans un biopic.**

**À découvrir mardi 13 janvier 2026 à 20h à la Maison de Pays !**

**Le mag**  
**Côté culture**



Jean Vidal, alpiniste en fin de carrière, décide un jour d'entreprendre l'ascension de l'Annapurna au Népal, lors de laquelle son père a trouvé la mort quelques 30 ans plus tôt. Son histoire est adaptée au cinéma. À partir de là, Mariano Pensotti, metteur en scène et dramaturge argentin, entremêle les niveaux de fiction à travers les monologues de Jean Vidal et de l'acteur Michel Roux, portés par Élios Noël et Cédric Eeckhout. Sur scène ils racontent et représentent leurs expériences vécues, interagissent par moments, provoquant ainsi un échange entre l'original et son reflet.

Tourner un film, gravir une montagne deviennent deux versants de l'existence

humaine. Le metteur en scène, réalisateur et fondateur du Grupo Marea, aime les grandes fresques romanesques, où les récits intimes se répondent et se croisent, découvrant des pans entiers d'une histoire oubliée : comme la montagne qui, à cause de la fonte des glaces, laisse remonter à la surface les corps des disparus.

«Une Ombre vorace» est aussi une histoire de pères et de fils. Des pères disparus que leurs fils mythifient et des pères présents que leurs fils méprisent. De même que le changement climatique fait fondre les glaces dans le monde, le temps semble défaire les mythes que les familles forgent autour d'elles.

Ne manquez pas ce spectacle proposé dans le cadre de «Nyons en scène», en partenariat avec la Comédie Itinérante de Valence.

**LA COMÉDIE  
DE VALENCE**  
CENTRE  
DRAMATIQUE  
NATIONAL  
DRÔME-ARDÈCHE

